

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 738

Artikel: Des mouvements aux partis : cadre de vie : une voie de gauche

Autor: Sutter-Pleines, Erika

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Américains ont des doutes

La Geological Society of America organise, du 9 au 14 septembre, une conférence qui devrait intéresser des gens dont nous avons ici souvent parlé: il y sera question du stockage des déchets hautement radioactifs. Le programme annonce que la plus grande attention sera portée à la zone entourant immédiatement les dépôts, zone qui sera à 300°C pendant quelques centaines d'années.

Avec, pour but prioritaire de la rencontre, de comprendre la cause de la fuite des radionuclides. Tiens donc: ils auraient tendance à fuir...

Toujours sur le même programme, on peut lire que les questions suivantes seront abordées (entre autres):

— Les réactions complexes engendrant des produits d'altération et de corrosion sont-elles reproductibles en laboratoire?

— Comment interpréter ces essais de laboratoire et quelle confiance leur accorder?

— Les résultats de ces expériences sont-ils extrapolables à des durées de centaines ou de milliers d'années?

— Existe-t-il des processus dominants qui régissent le comportement et la fuite des radionuclides? Complètement déphasés, ces Américains! Il y a belle lurette que la CEDRA nous affirme que le stockage des déchets nucléaires est sûr et sans danger. Même qu'elle s'est proposée d'en apporter la preuve scientifique pour l'an prochain! Espérons que nos spécialistes ne manqueront pas l'occasion d'aller aider ces retardataires; s'inscrire auprès de D. C. Coles, Battelle Pacific Northwest Laboratories, Box 999, Richland, WA. Battelle? C'est pourtant des gens qui passent pour sérieux.

Non seulement sérieux, mais méfiants: le programme annonce d'entrée que ne seront sélectionnés comme conférenciers que les spécialistes ayant une expérience technique à l'exclusion de ceux qui n'auront qu'une expérience «programmatic»!

DES MOUVEMENTS AUX PARTIS

Cadre de vie: une voie de gauche

Les votations de septembre prochain sur l'énergie divisent le camp bourgeois. Mais à gauche aussi, des frontières se marquent, des craquements et des divergences apparaissent. De l'intérieur du parti socialiste, Erika Sutter-Pleines esquisse un constat et plaide pour «un tronc commun des connaissances en matière de cadre de vie et de coûts sociaux pour les socialistes, qu'ils soient syndicalistes ou «politiciens».

Un de mes camarades préférés, Dan Gallin, dans ses cours d'histoire du syndicalisme, insiste sur le

rôle du syndicat, lieu de lutte fondamental. Le parti socialiste, quant à lui, reste le lieu où sont assumées les actions infléchissant la gestion des collectivités pour un meilleur cadre de vie des salariés. Il y a quelques décennies, le lien entre la lutte sur la place de travail et la lutte portée par le parti socialiste était clair. Un vote récent au Conseil national montre que ce n'est plus si simple.

Alors que le mot d'ordre du groupe socialiste aux Chambres était «oui» à l'initiative fédérale «pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires», plusieurs syndicalistes, et non des moindres, soit ont voté «non», soit se sont abstenus, en mai dernier. A Genève, au Grand Conseil le 17 mai, l'ensemble du groupe socialiste a soutenu l'initiative «L'énergie - notre affaire» et refusé le contre-projet, mais dans les couloirs, quelques hochements de tête marquaient une désapprobation devant la «ligne dure» de ce texte (exigeant notamment des autori-

tés qu'elles s'opposent par tous les moyens légaux à des installations nucléaires).

L'industrie nucléaire ne sauvera pourtant pas la métallurgie, ni en Suisse, ni ailleurs... Il est vrai que Brown Boveri débâche fortement depuis plusieurs mois, proclamant que «les commandes manquent». Mais BBC se garde bien de dire que, nucléaire ou non, il est plus rentable pour la firme de produire dans les pays où la main-d'œuvre est moins bien défendue.

L'APPORT SYNDICAL

Ces camarades qui votent à Berne comme leurs patrons oublient qu'avant février 1979 (vote de l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire), ce sont des membres des syndicats de métallos et des branches annexes qui ont fourni aux initiants des données précises sur les conditions de travail dans les centrales helvétiques et dans les instituts de recherche. Beat Kappeler, pour l'Union syndicale suisse, a publié quelques études remarquées sur l'économie énergétique suisse, attirant l'attention, entre autres, sur le risque d'extension du travail de nuit, provoqué par l'apport d'énergie en ruban des centrales nucléaires. En France, la CFDT a publié les analyses les plus étayées sur les conséquences économiques et politiques du développement de l'industrie nucléaire dite pacifique et sur les aberrations du retraitement tel qu'il est pratiqué à La Hague. En Angleterre, ce sont des syndicalistes d'une firme travaillant pour la guerre qui ont proposé un plan de reconversion vers une production plus utile socialement.

L'«OTAGE ÉCOLO»

Cette crainte de certains syndicalistes suisses d'être floués par les «écologes» n'est pas neuve! Elle a porté quelques fruits amers, même s'ils ne sont pas revendiqués. Si des formations «écologistes» ont attiré tant de voix de jeunes, de femmes, alors que le parti socialiste avait traduit en actes politiques très rapidement et efficacement leurs revendica-

x tions pour le cadre de vie, c'est aussi parce qu'en quelque sorte la gauche classique semble gênée aux entournures... C'est le mythe de l'«otage écolo» i au sein du parti socialiste, par exemple, un mythe - politicien qui, finalement, contribue à la dégradation de l'image du parti par rapport aux «mouvements», moins insérés dans la vie politique. Il faut > sortir de cette ambiguïté.

t La gauche, et le parti socialiste en particulier, avec ses responsabilités gouvernementales, a de lourdes tâches sur les bras. Voyez la dégradation des conditions de salaires, de travail, des rentes AVS ou AI, de la politique de la santé, et aussi les coups portés par la droite à la solidarité confédérale et interrégionale. Il reste beaucoup à inventer pour résister. Tout un réseau de personnes s'y emploient déjà, dans des commissions fédérales et cantonales, en liaison également avec les syndicats, avec les responsables et les fonctionnaires qui peuvent apporter l'information nécessaire au bon moment. Sur le plan de ce qu'on appelle communément l'écologie, et plus précisément le «cadre de vie», ce

réseau est encore à créer. A Genève, René Longet propose que la commission socialiste énergie-environnement offre aux membres du parti socialiste et aux sympathisants des séances de travail-formation sur les sujets où jusqu'à présent quelques camarades spécialisés étaient de toutes les batailles. Les syndicats devraient y être présents. Les coûts sociaux que nous payons tous (à cause de l'augmentation de la pollution de l'eau, de l'air, du sol, à cause du bruit et du stress) sont des éléments économiques que nous devons apprendre à dominer dans le débat public.

Ainsi se dégagera peut-être un lieu où les personnes attirées par les «mouvements» comprendraient le rôle du parti dans le ménage social, lieu où elles rencontreraient non seulement des scientifiques spécialistes et des responsables, mais aussi ceux qui tous les jours sont confrontés à la dure loi du monde économique.

Confrontation, mise à jour réciproque, d'une urgence certaine!

E. S.-P.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Surcharge scolaire

... Bien sûr que j'en oubliais! Par exemple Jean-Luc Benoziglio, dont le *Cabinet-Portrait* a obtenu le Prix Médicis. Par exemple Daniel Odier, prix de la *Bibliothèque Pour Tous*. Et Amélie Plume, dont le second livre, *Oui Emilie pour la Vie* frappe par un ton neuf, fait d'humour et de tendresse, et connaît un grand succès... Et d'autres que j'oublie...

Encore une bonne nouvelle! La «Feuille des Avis officiels» du canton de Genève annonce: *Justice de Paix. Publications en vertu de l'article 555 CCS 1^{re} insertion.*

Les personnes qui prétendent avoir des droits dans la succession de M^{lle} Sophie H., fille de... etc., originaire de Stallikon (ZH), née le 10 janvier 1986 (je

dis bien: mil neuf cent huitante-six), célibataire, en son vivant sans profession, domiciliée... etc., décédée en son domicile précité le 30 novembre 1983 (je dis bien: mil neuf cent huitante-trois) sont invitées à en faire la déclaration... etc.

Et dire qu'il y eut des lecteurs, à l'époque, pour croire que *La Machine à parcourir le temps*, de H.-G. Wells, était un roman de science-fiction!

Mais peut-être est-ce une erreur de subodorer le surnaturel là où il n'y a qu'un exemple de plus de la très grande difficulté que beaucoup d'entre nous ont à lire, à orthographier, à recopier quelques chiffres, ou peut-être à programmer correctement un ordinateur de manière qu'il produise des cartes perforées sans trop d'erreurs...

Ce qui me ramène à l'enseignement, aux problèmes de l'enseignement et notamment à l'enseignement du français. Mes sympathies allant du côté d'une

«meilleure école pour tous», j'avoue cependant ma perplexité devant cette avalanche d'articles, de lettres de lecteurs, de réponses à des articles ou à des lettres de lecteurs; de dossiers, etc.

Car enfin, en ce qui me concerne, je dois avouer que dans l'état actuel des choses, je suis incapable de faire mon métier convenablement.

Remarque: c'est peut-être un effet de l'âge, du gâtisme grandissant.

Remarque encore: je ne prétends pas avoir jamais été brillant. Reste qu'aujourd'hui — et je pèse mes mots — je ne puis plus enseigner la langue et la littérature françaises comme je le devrais — c'est-à-dire: mener celles et ceux qui me sont confiés à s'exprimer, à développer quelques idées, à structurer un «discours»; les mettre en contact avec quelques œuvres majeures du passé et du présent. Et pourquoi cela? J'ai devant moi des élèves qui en cinq jours ouvrables ont jusqu'à trente-sept heures de cours. Parmi lesquelles des heures d'allemand, d'anglais ou d'italien — et il est parfaitement impossible d'apprendre une langue sans mémoriser un certain nombre de mots, ce qui ne peut se faire qu'à la maison. Parmi lesquelles des heures de mathématiques ou de physique — et il est impossible d'assimiler les notions nécessaires sans un certain nombre d'exercices qui ne peuvent se faire qu'à la maison. Or il arrive qu'ils sortent à six heures. Comment exiger d'eux qu'ils rédigent quelques pages, qu'ils lisent quelques chapitres? Je n'y parviens pas. Et ce mal ne peut être guéri par aucune réforme, par aucun français renouvelé ou pas renouvelé. Il perdurera et s'aggravera aussi longtemps que les responsables de l'enseignement n'auront pas pris conscience qu'il convient de *respecter la loi*, laquelle loi, votée et revotée par le Grand Conseil, en dernier lieu dans les années septante, prévoit 33 heures au maximum (*trente-trois*). Faute de quoi, vous pouvez tout aussi bien imaginer une réforme où les maths seront remplacées par des tours de carte et l'examen de dissertation française par du strip-poker — ce sera plus plaisant!

J. C.